Claira, le 20 septembre 2024

Objet : *Conseil municipal du 26 septembre 2024*

CONVOCATION

Madame, Monsieur, j'ai l'honneur de solliciter votre présence à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024
à 18h30, à la salle du Conseil Municipal

Ordre du jour :

Procès-Verbal de la séance du 30 juillet 2024 ;
Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;

1. Compte rendu des décisions du Maire et des déclarations d'intention d'aliéner ;
2. Modification statutaire de la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée (C3SM) ;
3. Approbation de la convention « livre vivant en balade » à intervenir avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales ;
4. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de modalités ultérieures de gestion de l'ouvrage au profit du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales – Desserte du Collège de Claira ;
5. Convention fixant les modalités d'aménagement, de financement et de gestion ultérieure des aménagements cyclables du collège de Claira réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale ;
6. Protection fonctionnelle de Madame Nathalie Denis – usurpation d'identité ;
7. Rapport annuel de la Société Publique Locale (SPL) Perpignan Méditerranée pour l'exercice 2023 ;
8. Modification du Règlement Intérieur du Conseil municipal ;
9. Attribution de chèques cadeaux de noël aux agents territoriaux ;
10. Fixation du montant des amendes pour dépôt sauvage, trafic et stockage illicite de déchets ;
11. Admission en non-valeur des créances éteintes et irrécouvrables – Budget de l'assainissement de l'exercice 2024 ;
12. Admission en non-valeur des créances éteintes et irrécouvrables – Budget principal de l'exercice 2024 ;
13. Avis sur l'ouverture dominicale des magasins pour l'année 2025 ;
14. Convention de participation pour la prévoyance maintien de salaire et participation au financement de la protection sociale complémentaire risque prévoyance des agents souscrite par le Centre de Gestion (CDG) de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Orientales ;
15. Modification du tableau des effectifs du personnel communal ;
16. Convention d'utilisation du stand de tir de Baixas pour les agents de la police municipale.

Marc PETIT
Maire de CLAIRA

MAIRIE DE CLAIRA ★ PYRÉNÉES-ORIENTALES 66530 ★